Les communautés religieuses reconnues au Liban

(Le tableau ci-dessous a été établi aux meilleures sources. Sauf erreurs ou omissions)

L'annexe I à l'arrêté N°60 L.R. du Haut commissair e de France au Liban, daté du 13 mars 1936 consacre le statut des communautés religieuses dites historiques et désigne ces communautés. Cette liste, qui a subi ultérieurement quelques modifications, se présente actuellement comme suit et concerne 18 communautés :

Les communautés chrétiennes :

Arménienne catholique

Arménienne orthodoxe (grégorien)

Chaldéenne

Copte orthodoxe

Grecque catholique (melkite)

Grecque orthodoxe,

Latine (catholique romaine)

Maronite

Orientale assyrienne orthodoxe (nestorienne)

Syrienne catholique

Syrienne orthodoxe (jacobite)

Les communautés évangéliques :

Évangélique protestante

La communauté israélite

Les communautés musulmanes :

Alaouite

Chiite (djafarite)

Druze

Ismaélite

Sunnite

(par ordre alphabétique)